

les plus élémentaires que l'on semble s'obstiner, dans certains cercles, à mettre de côté.

Qu'est-ce que l'éducation ? De quelle autorité relève l'éducation ? Que faut-il penser de l'éducation faite obligatoire par l'Etat ? — Telles sont les trois questions que je me propose de résoudre, me restreignant à la première, ce soir, pour ne pas abuser trop longtemps de votre indulgence.

Qu'est-ce que l'éducation ? — Voilà, Messieurs, une question des plus élémentaires, il est vrai, mais elle est fondamentale. De la fausse solution qu'on lui a donnée sont sorties, les unes après les autres, toutes les erreurs modernes en matière d'enseignement. C'est aussi en rétablissant les vrais principes sur ce point fondamental qu'il nous sera logiquement possible de les rétablir sur tous les autres.

Rien n'éclaire plus une question que de la préciser exactement : ce que je vais essayer de faire par une distinction.

Aux yeux de l'esprit moderne (je le prends dans ses idées avancées), la notion de l'éducation est circonscrite dans les limites de celle de l'enseignement. Et cette enseignement, quel est-il ? — Un système fonctionnant sous le contrôle absolu de l'Etat, dans le but de former et de diriger les opinions politiques des individus ; en d'autres termes, un moyen mis à la disposition de la société pour servir à ses propres intérêts, sans tenir compte, au détriment même, des intérêts des individus.